

Prénom :

Date :



Le FUTUR ANTÉRIEUR ⁽⁰¹⁾

Le futur antérieur est un temps du futur du mode indicatif. Comme le passé composé, il est formé à l'aide des auxiliaires être et avoir, mais au futur simple, et du participe passé du verbe conjugué.

Exemples :

j'aurai pris (prendre) – nous serons parti(e)s (partir)

Les accords des participes passés avec les auxiliaires se font comme pour le passé composé.

1./ Complète les tableaux suivants au futur antérieur :

ÊTRE	AVOIR	AIMER
j'aurai été tu auras été il aura été nous aurons été vous aurez été ils auront été	j'aurai eu tu auras eu on aura eu nous aurons eu vous aurez eu ils auront eu	j'aurai aimé tu auras aimé elle aura aimé nous aurons aimé vous aurez aimé elles auront aimé

FINIR	PRENDRE	ALLER
j'aurai fini tu auras fini on aura fini nous aurons fini vous aurez fini ils auront fini	j'aurai pris tu auras pris il aura pris nous aurons pris vous aurez pris elles auront pris	je serai allé(e) tu seras allé(e) elle sera allée nous serons allé(e)s vous serez allé(e)s ils seront allés

2./ Transforme les phrases suivantes au futur antérieur :

- Nous rendrons leurs clés à son propriétaire.

Nous aurons rendu leurs clés à son propriétaire.

- Les feuilles tombent bien avant l'arrivée de l'automne.

Les feuilles seront tombées bien avant l'arrivée de l'automne.

- Tu as eu la peur de ta vie cette fois !

Tu auras eu la peur de ta vie cette fois !

- Ils verront les invités à leur arrivée.

Ils auront vu les invités à leur arrivée.

- Nathalie est allée voir ce film avant nous.

Nathalie sera allée voir ce film avant nous.

Jamil Chaaban